

DIDIER REYNDEERS

Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes de Belgique

Jim Hoagland, conseiller de la rédaction, *The Washington Post*

Nous allons maintenant donner la parole à Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de Belgique. Il représente le Mouvement Réformateur qui, je crois, est un parti libéral au sens européen du terme. Je souhaiterais vous entendre sur la question de la fiscalité, mais je vous demanderai également d'esquisser pour nous la version centre-droite du modèle social européen.

Didier Reynders, vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes de Belgique

J'ignore s'il est possible d'avoir une vision centre-droite pour l'ensemble de l'Europe car tous les États membres n'ont pas la même approche. Tout d'abord, la question sociale est une question nationale. Les systèmes de sécurité sociale et les systèmes d'éducation sont au niveau national. Il est possible toutefois de voir certains éléments au niveau européen. Nous devons bien entendu soutenir la croissance. Nous sommes parvenus l'an dernier à résister à une autre crise financière et tel est peut-être le premier moyen de soutenir un modèle social au niveau européen.

Il y a eu de nombreuses discussions entre libéraux en Europe, et notre point de vue est que nous devons faire plus au niveau européen. Il sera intéressant de voir comment les choses évoluent en Allemagne. Après plusieurs années, il est désormais possible, du fait de la nouvelle coalition en Allemagne, de discuter du salaire minimum. Si on regarde la situation en Europe, nous avons une approche fédérale pour la politique monétaire avec une monnaie et une banque centrale pour 18 États membres. Cependant, les différents États membres ont encore des budgets séparés, des politiques fiscales séparées et des politiques sociales séparées.

Est-il possible en tant que libéral de réfléchir à une approche commune pour instaurer des règles minimales ? Comme je l'ai dit, des discussions sur le salaire minimum sont en cours en Allemagne. Pourquoi ne pas en discuter aussi au niveau européen ? En Belgique, nous avons actuellement un salaire horaire minimum de 10 à 11 euros de l'heure. En Allemagne, ils discutent actuellement d'un salaire minimum de 8,75 euros, ou dans ces eaux-là. Des personnes arrivent du sud de l'Europe pour travailler en Belgique dans certains secteurs et elles gagnent moins de 3 euros de l'heure. Est-il possible de discuter au niveau européen d'un salaire minimum pour l'ensemble de l'Europe ? J'ignore s'il est possible d'avoir un salaire minimum aussi élevé qu'en Belgique, mais nous pourrions peut-être commencer par un salaire minimum de 4, 5 ou 6 euros, puis l'augmenter ultérieurement afin d'éviter de dumping social.

Pour ce faire, nous devons adopter pour la politique budgétaire le même type d'approche fédérale que celle actuellement mise en place pour l'Union bancaire. Nous pourrions peut-être inclure nos systèmes fiscaux et sociaux dans cette approche. La même question se pose pour le détachement des travailleurs.

Nous assistons actuellement à une forte concurrence entre différentes entreprises dont les travailleurs viennent de différentes parties de l'Europe.

Mon intention n'est pas d'y mettre un terme, mais peut-être pourrions-nous instaurer quelques règles minimales. Est-il possible de faire cela avec tous les États membres ? Je ne suis pas sûr que ce soit possible car le président a dit qu'il existe différents modèles sociaux en Europe. Il est probablement nécessaire de démarrer avec les États membres de la zone euro, qui constituent le cœur de l'Union européenne. D'autres pays voudront peut-être devenir membres de la zone euro plus tard, mais si certains ne veulent pas devenir membres, ce n'est pas une raison pour ne pas aller plus loin.

Je suis convaincu de la nécessité d'instaurer des règles minimales au niveau européen en ce qui concerne les systèmes fiscaux et les questions sociales. C'est peut-être la seule façon d'avancer à court terme. Je pense que notre modèle est comparable à d'autres modèles dans le monde, par exemple en Chine, en Russie et aux États-Unis, l'objectif étant de lutter contre la pauvreté. Normalement en Europe, en particulier dans le nord de l'Europe, si vous

avez un emploi, vous ne vivrez pas dans la pauvreté. On assiste aujourd'hui à un débat, comme en Allemagne, sur la question de savoir s'il est possible de nos jours d'avoir un emploi et de vivre dans la pauvreté. Normalement, dans notre modèle de sécurité sociale, si vous avez un emploi, vous ne vivrez pas dans la pauvreté et si vous n'avez pas d'emploi, vous recevrez une aide pour ne pas tomber sous le seuil de pauvreté. C'est la raison pour laquelle nous devons fixer nombre des règles minimales dans l'ensemble de l'Europe. Pour ce faire, nous devons bien entendu investir dans des domaines tels que l'éducation, et il pourrait s'avérer nécessaire de convenir d'un certain niveau de mobilité en Europe.

Depuis le début de cette année, nous avons observé ce phénomène au Portugal et en Espagne, ainsi qu'en Italie. Beaucoup de personnes, peut-être 200 000, ont quitté l'Italie pour chercher du travail dans d'autres pays européens. La mobilité est peut être un aspect du problème, mais des règles minimales permettraient au moins de la contrôler. Je n'hésite donc pas à parler de modèle fédéral. Modèle fédéral ne signifie pas États-Unis d'Europe. Je ne veux pas dire que le modèle des États-Unis est parfait en matière sociale. Cependant, nous devrions avoir des règles minimales au niveau européen. C'est le véritable objectif des années à venir.

Jim Hoagland, conseiller de la rédaction, *The Washington Post*

Je pense que ces éclaircissements sont très utiles. Je crois qu'il existe au niveau européen une plus grande cohésion sociale et une plus grande solidarité à l'égard de nos concitoyens que dans d'autres régions du monde, y compris aux États-Unis. Vous avez utilisé une expression qui, je pense, pourrait nous aider à comprendre un peu mieux un point que j'aimerais vous demander de développer, à savoir le « dumping social ». Vous avez dit qu'il est important d'éviter le dumping social. Que voulez-vous dire par là ?

Didier Reynders, vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes de Belgique

Il en va de même en matière de fiscalité. J'ai été en charge de la fiscalité pendant 12 ans au ministère des Finances, en Belgique. Avant la crise de 2008, nous avons aidé pendant plusieurs années certains des nouveaux États membres à atteindre le niveau moyen européen de développement. Par exemple, nous avons dépensé en Irlande beaucoup d'argent provenant des fonds structurels. Grâce à cela, l'Irlande a pu appliquer un taux d'impôt sur les sociétés de 12,3 % contre un taux moyen de plus de 25 % dans le reste de l'Europe. Est-il acceptable de dépenser autant d'argent au niveau européen pour aider différentes régions ou différents pays, et avoir une telle réaction ? Il en va de même en matière sociale. Deux raisons expliquent le dumping social. Des entreprises d'un pays de l'Union européenne travaillent dans un autre pays sans appliquer le système de sécurité sociale national du pays dans lequel elles travaillent. Elles appliquent le système de sécurité sociale de leur pays d'origine.

Par exemple, dans le secteur de l'aviation, des compagnies aériennes de certains pays européens opèrent dans d'autres parties de l'Europe et appliquent leurs propres modèles de sécurité sociale au lieu d'appliquer le modèle du pays dans lequel elles opèrent. En Belgique et dans d'autres pays, nous sommes confrontés au détachement des travailleurs. Certaines entreprises belges ont des filiales au Portugal ou en Pologne et cherchent à ne plus appliquer le modèle social belge, elles veulent pouvoir appliquer le modèle social du Portugal ou de la Pologne. Dans un contexte de crise économique, la pression est forte bien entendu. Est-il possible de continuer ainsi ? Je n'en suis pas certain, à moins d'instaurer, comme je l'ai dit, quelques règles minimales. Je ne dis pas que nous devrions demander à tous les pays européens d'appliquer les mêmes règles qu'en Belgique, mais d'instaurer au moins quelques règles minimales dans l'ensemble de l'Union européenne. Si nous n'y parvenons pas, nous aurons des réactions de plus en plus négatives à l'égard du modèle européen.

Je ne voudrais pas paraître pessimiste, mais nous en aurons peut-être l'illustration dans les semaines à venir à l'occasion des prochaines élections européennes. Je pense qu'un tiers du prochain Parlement européen pourrait se composer d'eurosceptiques et de populistes qui sont opposés à l'Union européenne. Si nous ne traitons pas ces questions au niveau européen, nous serons confrontés à des difficultés croissantes. Nous devons politiser le débat européen. Au lieu d'avoir d'un côté des personnes en faveur du processus européen et de l'autre des eurosceptiques, nous devons parler du chômage, du marché du travail, des politiques de l'emploi, des questions de fiscalité et des



questions sociales dans le cadre d'un véritable débat politique, en tenant compte des points de vue de tout le spectre politique. Nous devons avoir un véritable débat sur ce sujet.